

## Les milieux humides menacés de disparition

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Édition du vendredi 30 mai 2008

Mots clés : gouvernement Charest, écologistes, milieux humides, Gouvernement, Climat, Québec (province)

### *Des environmentalistes réclament une action énergique*

Des écologistes des trois rives métropolitaines ont réclamé hier du gouvernement Charest un «moratoire législatif complet et immédiat» sur le remblayage des milieux humides dans la grande région de Montréal où le saccage des derniers bastions de la biodiversité atteint le «niveau d'une catastrophe écologique» qu'il faut contrôler d'urgence.

Le Conseil régional de l'environnement de Montréal, celui de Laval ainsi que le groupe de la Rive-Sud Sauvons nos boisés et milieux humides estiment en effet que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) délivre des certificats d'autorisation «pour n'importe quoi» et que sa directive sur les milieux humides est une «passoire absolue» qui achève de décimer ce patrimoine naturel en territoire privé.

Pourtant, des règles légales préservent les milieux humides en plaine inondable privée, une contrainte dont les tribunaux ont confirmé la légitimité au nom de l'intérêt public.

En 2001, précise André Porlier, du CRE Montréal, les milieux humides de la grande région de Montréal n'y représentaient plus que 0,6 %. Depuis, aucun chiffre n'est disponible, dit-il, mais les certificats d'autorisation sont délivrés en série par le ministère.

Ce dernier s'inspire d'une directive qui exige que le ministère s'assure préalablement à toute autorisation que les écosystèmes dont il a la garde sont protégés par des mesures suffisantes et non saccagés comme il le permet. Cette directive sacrifie presque automatiquement les petits milieux humides et ceux de moyenne et de grande importance s'il ne s'y trouve pas des espèces menacées, une règle qui aurait été transgressée souvent, selon les écologistes.

Selon Guy Garant, du CRE de Laval, les pertes nettes s'accumulent partout, y compris à Laval où la municipalité s'était pourtant engagée à appliquer une politique de «perte nette zéro». À la place, dit-il, des milieux humides, que devait protéger une ordonnance de Québec, ont été récemment abandonnés dans une entente hors cour. Une école internationale sera bâtie dans un milieu humide, ajoute Guy Garant, et le Boisé de la source perdra aussi plus de 30 ha de milieux humides. À Laval, dit-il, on s'en remet frileusement au ministère qui, lui, autorise à peu près n'importe quoi.

«Il faut une loi pour protéger les milieux humides, explique Tommy Montpetit, de Sauvons nos boisés et milieux humides, tout comme on en a une sur les espèces menacées, car ces habitats exceptionnels sont eux aussi maintenant une espèce menacée dans le Grand Montréal.» Au rythme des disparitions légalisées par Québec, tout aura disparu dans quelques années, un «saccage» que l'Environnement, les services fauniques, les MRC et la CMM devraient en priorité stopper ensemble s'ils avaient un atome de véritable souci pour la protection de l'environnement.

À Saint-Hubert, ajoute Tommy Montpetit, quatre hectares viennent d'être sacrifiés par le MDDEP. À l'île Perrot, d'autres habitats fauniques rares vont être remblayés «alors qu'il aurait fallu plutôt les mettre en valeur».

Guy Garant ajoute que dans les Laurentides, près de Bell Hélicoptère, les fonctionnaires de la ministre Line Beauchamp viennent d'autoriser un énorme projet commercial dans un milieu humide, en fermant même les yeux sur des empiètements dans la bande riveraine.

Terrebonne, ajoute-t-il, rêve de remblayer au moins 17 ha de milieux humides dans le territoire fédéral de la Défense nationale, un ministère qui semble prêt à étudier la proposition même s'il lui est interdit d'aliéner ce type d'habitat à des fins de développement en vertu de la politique actuelle. Et c'est sans compter les empiètements au ruisseau de Feu, où les compensations n'enrayent pas les pertes nettes.

Les trois groupes entendent mobiliser des appuis supplémentaires autour de ce dossier, y compris les chasseurs et pêcheurs, qui en ont soulevé récemment un volet important en évoquant une éventuelle intégration des services fauniques avec ceux de l'Environnement pour enrayer la disparition des habitats importants aux quatre coins du Québec.

Les trois organismes à vocation écologiste ont tenu leur conférence de presse d'hier à côté du ruisseau de l'Anse-à-l'Orme, à Sainte-Anne-de-Bellevue. Le promoteur Grilli, ont-ils dit, se proposerait de construire 2000 unités d'habitation dans ce milieu humide d'une surprenante richesse écologique.